



Provenance : [Lien](#)

VERREAU, HOSPICE-ANTHELME-JEAN-BAPTISTE (baptisé **Hospice-Anthelme**), prêtre catholique, professeur, administrateur scolaire, historien, polémiste, archiviste et auteur, né le 6 septembre 1828 à L'Islet, Bas-Canada, fils de Germain-Alexandre Verreau et d'Ursule Fournier ; décédé le 15 mai 1901 à Montréal.

Issu d'un milieu instruit et cultivé, celui qui devait devenir le premier principal de l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, commence ses études avec son père, un notaire. Ce dernier joue en quelque sorte le rôle de précepteur jusqu'en 1842, année où son fils entre, en méthode, au petit séminaire de Québec ; il en sort en 1848, après avoir terminé sa deuxième année de philosophie.

C'est d'abord en tant qu'éducateur qu'Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste Verreau se fait connaître. Après sa formation au grand séminaire de Québec, il est recruté par l'abbé Stanislas Tassé, le directeur du petit séminaire de Sainte-Thérèse, où il entre, en septembre 1850, pour enseigner la rhétorique. Le 3 août 1851, il est ordonné prêtre par Mgr Ignace Bourget*. Nommé directeur des études deux ans plus tard, il conserve néanmoins quelques tâches d'enseignement. Tant au petit séminaire de Sainte-Thérèse que plus tard, à l'école normale Jacques-Cartier, l'abbé Verreau se fait un devoir et aussi un plaisir d'animer la vie de l'établissement dont il a la responsabilité. Il va ainsi jusqu'à écrire pour le divertissement et l'édification de ses élèves la pièce *Stanislas de Kostka*, présentée au séminaire de Sainte-Thérèse le 16 novembre 1855 et publiée par la *Revue de Montréal* en 1878. On connaît peu de chose du court séjour de Verreau à Sainte-Thérèse, sinon qu'il y était un éducateur fort apprécié, assez pour qu'on tente de l'arracher à sa nomination de premier principal de l'école normale Jacques-Cartier en 1857.

Pendant la première année de son mandat à l'école normale Jacques-Cartier, l'abbé Verreau partage son temps entre le séminaire de Sainte-Thérèse et sa nouvelle fonction. L'abbé Stanislas Tassé, qui l'a recruté et nommé directeur des études, n'apprécie pas ce partage forcé entre deux établissements. Après de nombreuses tractations entre le surintendant de l'Instruction publique, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau*, et le chef du gouvernement, George-Étienne Cartier*, l'abbé Verreau demeure principal de l'école normale Jacques-Cartier.

Cet incident est révélateur du climat qui régnait à l'époque entre l'Église et l'État en matière d'éducation. Le fait que les autorités ecclésiastiques attribuent à Verreau le premier principalat de l'école normale Jacques-Cartier à un âge peu avancé témoigne de la confiance qu'il pouvait inspirer. Peut-être était-il le seul capable de concilier les intérêts divergents et

contradictoires des groupes de pression, ultramontains ou libéraux, qui se disputaient les destinées du système scolaire. À cet égard, la création de trois écoles normales en 1857 représente la résultante d'un compromis et de discussions entre Chauveau et les autorités ecclésiastiques, à la suite des tentatives infructueuses de 1836 visant à fonder les premières écoles normales. À la tête d'une des trois nouvelles maisons de formation supérieure de la province, l'abbé Verreau se trouve dans la délicate position d'un clerc responsable d'une école normale d'État. Malgré leur caractère confessionnel, les écoles normales d'État portaient ce qualificatif à cause d'une contribution importante de l'État à leur financement. Les rapports amicaux de l'abbé Verreau avec Chauveau, ainsi que la confiance mutuelle que se portaient les deux hommes, ont sans doute joué un rôle important dans cette nomination, mais aussi dans le maintien de l'abbé Verreau en poste. Le seul fait que celui-ci ait pu conserver son principalat jusqu'à sa mort, malgré les nombreuses attaques dont il était l'objet, prouve son habileté.

C'est le 3 mars 1857 que l'école normale Jacques-Cartier ouvre ses portes. La cérémonie d'ouverture s'effectue dans le faste du château Ramezay, à Montréal. Dans un discours qu'il prononce à cette occasion, Verreau explique aux étudiants, au nombre de 27, sa conception du rôle des instituteurs, qu'il appelle d'ailleurs « maîtres-d'école ». Heureux concours de circonstances, les premiers bâtiments qui abritent l'école avaient été occupés par les Américains durant l'invasion de 1775, sujet qui passionnera plus tard l'abbé Verreau.

Le cours à l'école normale est d'une durée de deux ans, à raison de quatre heures d'enseignement par semaine la première année et de cinq heures la seconde année. Au moment de l'ouverture de l'école, Léopold Devisme* et Patrick Delaney* comptent au nombre des professeurs. En plus de sa fonction de principal, Verreau assume longtemps plusieurs tâches d'enseignement. Selon les années, il est amené à donner divers cours, le plus souvent par goût, quelquefois dans l'attente d'un professeur pour ces matières. On mesure sa polyvalence à la liste des sujets qu'il pouvait enseigner : religion, philosophie, pédagogie, dessin, sciences physiques, histoire naturelle, histoire du Canada et littérature. La diversité des centres d'intérêt de cet humaniste curieux est remarquable comme en témoignent ses notes portant sur le bouddhisme et la Chine, ses tableaux synoptiques illustrant des phénomènes d'histoire naturelle, de géologie ou de géographie. On le dit très pédagogue. Il écrira même une *Méthode de lecture* en 1890 et une brochure intitulée « Notions sur l'enseignement de l'arithmétique », qui restera inachevée au décès de l'auteur.

En tant que principal, l'abbé Verreau se préoccupe énormément du niveau d'excellence de l'établissement qu'il dirige. Presque chaque année, il refuse des élèves non seulement en raison d'un manque flagrant d'espace, mais aussi à cause de la préparation insuffisante de ceux qui se présentent à lui pour devenir maîtres. Partisan d'une sélection rigoureuse des élèves, il propose même l'addition d'une classe préparatoire à la première année d'école

normale en vue de rendre les élèves-maîtres aptes à profiter de leur formation pédagogique. Tout en critiquant fréquemment la surcharge des programmes d'école normale, il se refuse à éliminer des matières. Il suggère la création d'une école normale supérieure pour l'enseignement dans les classes d'académie et participe lui-même à l'élaboration de certains programmes de pédagogie.

Les conceptions pédagogiques de Verreau lui font accorder une très grande place à l'école modèle où les futurs instituteurs peuvent s'initier à l'art d'enseigner. Dans une présentation qu'il fait en 1857 de l'école modèle adjacente à l'école normale, il insiste énormément sur la discipline qui doit régner dans ce type d'établissement. On retrouve dans ses notes une maxime disant : *Il doit y avoir dans l'école un recueillement solennel*, ce qu'il met en pratique à l'école normale Jacques-Cartier. On le dit sévère, mais bon.

L'abbé Verreau participe activement à l'essor de son importante maison d'éducation et s'emploie à la faire connaître, principalement au moyen des expositions scolaires tant au Québec qu'à l'étranger. L'école normale Jacques-Cartier ne se contente pas de former des instituteurs. Toujours en collaboration avec son ami Chauveau, l'abbé Verreau attire autour de l'école normale de nombreuses personnalités. Il fait en sorte que l'établissement devienne un milieu d'animation et de rayonnement scientifique. Il organise des conférences ouvertes à l'ensemble de la population et aux normaliens. En outre, avant le déménagement de l'école normale à la ferme Logan (parc Lafontaine) en 1879, les élèves-maîtres profitent simultanément de la bibliothèque du département de l'Instruction publique et de celle de l'école normale. Chercheur, historien et archiviste, l'abbé Verreau vise à offrir un enseignement de haut niveau, ouvrant des perspectives multiples aux futurs instituteurs.

Véritable éducateur, Verreau surveille ses élèves à l'école modèle, se préoccupe de leur avenir, allant même quelquefois jusqu'à les visiter dans l'école où ils enseignent après leur sortie de l'école normale. Il s'inquiétera toujours du sort fait aux instituteurs, tant sous l'aspect de la rétribution que sous celui des conditions de travail. Il donne d'ailleurs diverses conférences devant l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.

Quoiqu'en général très respecté par son entourage, Verreau est aussi fortement critiqué pour ses positions qualifiées de libérales, voire de radicales, particulièrement par les ultramontains. Ses relations professionnelles et amicales avec Chauveau, sa défense des écoles normales d'État et son appui aux instituteurs afin qu'ils obtiennent de justes traitements le placent dans le camp des défenseurs d'idées libérales, non conformes à la doctrine de l'Église. Le fait qu'il soit décoré en 1879 par nul autre que Jules Ferry, qui a décrété l'instruction obligatoire en France, n'est pas sans soulever l'animosité de ses détracteurs. Il participe d'ailleurs à de très célèbres polémiques où son ton caustique, sa persévérance et quelquefois son acharnement n'ont d'égal que son habileté à se tirer parfois de forts mauvais pas. Il

bénéficie d'appuis politiques fort importants, auprès de Chauveau notamment, et a aussi le soutien de Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau* dans les nombreuses discussions sur les orientations à donner au système d'enseignement de la province.

En 1880–1881, Verreau doit défendre farouchement la cause des écoles normales d'État et, par le fait même, celle des instituteurs laïques qui sont fortement critiqués. Cette célèbre polémique débute en février 1881 au moment où l'évêque de Trois-Rivières, Louis-François Laflèche*, présente un mémoire au Conseil de l'instruction publique dans lequel il demande la permission d'ouvrir une école normale de filles, sous la direction de religieuses enseignantes. Or, pour appuyer sa requête, il critique sévèrement la valeur des écoles normales existantes, en l'occurrence les écoles normales d'État. Mgr Laflèche, dont les convictions ultramontaines sont connues, reproche aux écoles normales de coûter trop cher à la province, de ne pas former suffisamment d'instituteurs et de donner un cours trop avancé. À ces accusations, l'abbé Verreau répond par des arguments qui indiquent son indépendance d'esprit par rapport au clergé dont il fait partie et surtout, par rapport à certains courants d'idées qui ont marqué l'histoire de l'Église à cette époque. Partisan d'une certaine centralisation des établissements scolaires, garante selon lui de la qualité de l'enseignement, il s'oppose à la dispersion des écoles normales sur tout le territoire, modèle qui sera finalement implanté après sa mort.

La conception de Verreau quant au rôle de l'État et de sa nécessaire collaboration avec les autorités locales et avec l'Église ne pouvait que heurter de front les visées ultramontaines de son adversaire. On retrouve derrière ces discussions la question largement débattue à cette époque de la suprématie des religieux sur les laïques, argument que réfute ardemment Verreau. S'il a toujours considéré l'enseignement comme une vocation, Verreau s'oppose au contrôle exclusif des religieux et souhaite une situation matérielle acceptable pour les instituteurs. Il refusera toujours que les enseignants vivent dans ce qu'il appelle la condition d'esclave-pédagogue. En outre, il se refuse à limiter les élèves-maîtres à la modeste carrière d'instituteur et se réjouit si ses émules préfèrent finalement devenir marchands, médecins ou avocats.

À la suite de ce conflit, Verreau conserve son poste et son école normale. Les visées de Mgr Laflèche seront mises en application à partir de 1906. En fait, Verreau ne s'opposait pas au principe des écoles normales de filles. C'est à propos de leur emplacement et de leur organisation qu'il avait des différends avec Mgr Laflèche. Ainsi, le principal de l'école normale Jacques-Cartier, qui jusqu'en 1899 dirige un établissement essentiellement masculin, se réjouit de l'ouverture, cette année-là, de la section féminine de son école normale, sous la direction de la Congrégation de Notre-Dame. Il y conserve néanmoins ses prérogatives de principal. Dans son rapport pour l'année 1899–1900, en même temps qu'il fait l'éloge de la

congrégation, il affirme que l'avènement de l'école des élèves-maîtresses marquera l'histoire de l'éducation. Ses prédictions se confirmeront, comme en témoigne la prolifération des petites écoles normales tenues par les religieuses à partir de 1906.

L'abbé Verreau est un homme particulier et haut en couleur, fort polyvalent comme le montre aisément sa trajectoire personnelle et professionnelle. Éducateur dès l'âge de 23 ans, il le restera de fait et de cœur jusqu'à son décès. On prétend même qu'il est mort en rédigeant un texte pédagogique. Cet intérêt ne l'empêche pas de mener de savants travaux d'historien et d'archiviste. On le dit chercheur infatigable. Déjà à l'école normale, il s'empresse d'enrichir la bibliothèque ainsi que celle du département de l'Instruction publique. Dans les rapports qu'il rédige en qualité de principal de l'école normale, on retrouve aussi le collectionneur qui fait part des acquisitions et des dons reçus. Il aurait aimé réaliser un rêve, établir un « musée pédagogique », ce qu'il s'est attaché à faire à l'école normale Jacques-Cartier. Sa bibliothèque personnelle était d'ailleurs considérée comme l'une des plus riches et des plus complètes de son époque.

En tant qu'historien, archiviste et collectionneur, Verreau a joué un rôle de premier plan, surtout dans le domaine de l'histoire du Canada. Il s'est principalement intéressé aux débuts de la colonie. Ses qualités de chercheur et d'archiviste sont publiquement reconnues en 1873, quand le gouvernement canadien le charge d'aller s'enquérir des données relatives à l'histoire du Canada dans les archives européennes, principalement à Londres, à Paris et à Rome. Les résultats de ses recherches sont publiés dans un rapport daté du 31 décembre 1874 et intitulé « Rapport sur les résultats de la recherche des documents relatifs au Canada en Europe ». Accueilli fort chaleureusement dans les diverses bibliothèques qu'il visite lors de ce voyage d'études de plusieurs mois, l'abbé Verreau est agréablement surpris de la richesse des documents qu'il réussit à retrouver, indice selon lui de l'intérêt que portent ces pays à l'histoire du Canada. Le rapport de 63 pages qu'il rédige à son retour consiste en une liste commentée des principales sources qu'il a consultées durant son séjour en Europe. Il aurait aimé que le Canada dispose d'une bibliothèque semblable à celle du British Museum, à Londres. Pour pallier certaines lacunes qu'il avait constatées dans les bibliothèques visitées, il suggère que le Canada leur envoie des ouvrages canadiens, les mémoires des sociétés historiques par exemple. Il propose en outre d'établir des bibliothèques canadiennes à Londres, à Paris et à Bruxelles. Certains, comme l'abbé Armand Yon, le considèrent comme le père des Archives nationales du Canada, au même titre que Douglas BRYMNER, avec qui Verreau collaborera étroitement.

Comme historien, Verreau s'est surtout attardé à découvrir des documents, à les colliger, à les copier et à en faire l'édition. *Invasion du Canada*, publié en 1873, est à cet égard célèbre. Il poursuivait en cela l'œuvre de son ami Jacques Viger*, à qui il rend d'ailleurs hommage dans plusieurs de ses écrits. Ses propres travaux, forts intéressants par ailleurs, se limitent souvent

à de courtes conférences qui éclairent des facettes particulières de l'histoire canadienne. Il prenait aussi un malin plaisir à résoudre des énigmes historiques, dont celle entourant la suppression des *Relations des jésuites* en 1673, ou à justifier ou réfuter des interprétations historiques faites par d'autres auteurs ou commentateurs.

L'abbé Verreau a été très actif et important dans le milieu historique de l'époque et son influence ne se mesure pas qu'au nombre de publications à son actif. Membre fondateur et deuxième président de la Société historique de Montréal, il a participé aussi à la fondation de la Société royale du Canada en 1882. Il y a prononcé à maintes reprises des conférences. Il a aussi été membre de la Société des antiquaires de Normandie et de l'Académie des arcades de Rome en 1884.

L'abbé Verreau sera tout au long de sa vie un homme fidèle. Attaché à son village natal, L'Islet, où il passe le plus souvent ses vacances, il l'est aussi aux maisons d'enseignement qu'il a fréquentées. C'est au séminaire de Québec qu'il lègue la plus grande partie de ses documents historiques, soit le fonds Viger-Verreau que se disputeront la Société historique de Montréal et les Archives du séminaire de Québec. Quant à son importante bibliothèque d'ouvrages canadiens, elle est donnée à l'université Laval où il a été professeur à partir de 1887. Il n'avait pas hésité non plus à devenir bienfaiteur du séminaire de Sainte-Thérèse en 1869. C'est aussi l'ardent historien et collectionneur qui organise en 1873 une souscription à la bibliothèque du petit séminaire de Sainte-Thérèse, à laquelle il donne des livres achetés à Paris à l'occasion d'un voyage d'études. Critiqué à plusieurs reprises pour ce que l'on appelait ses extravagances financières, ce qu'il reconnaissait d'ailleurs, il cherchera à s'en excuser en donnant à l'école normale une importante collection de tableaux qu'il possédait. Après sa mort, des membres de la Société historique de Montréal chercheront en vain à récupérer le manuscrit de *Invasion du Canada*, qu'il avait légué au séminaire de Québec, considérant que cet ouvrage appartenait à la société, qui avait contribué financièrement à sa publication.

Verreau obtient au cours de sa vie des marques de l'estime et du respect qu'on a à son endroit. Le 3 juillet 1868, il reçoit la bénédiction que Pie IX accorde au principal de l'école normale Jacques-Cartier. En 1879, il est nommé officier d'académie par Jules Ferry et reçoit un doctorat ès lettres de l'université Laval pour l'ensemble de son œuvre ainsi que pour ses nombreuses recherches historiques. À l'occasion de la cérémonie de collation, le doyen de la faculté de droit loue sa patience d'historien voué à ce qu'il appelle « la petite histoire révélant les dessous de la grande histoire ». Cette même université lui confie d'ailleurs sa chaire d'histoire canadienne en 1887. Il est en outre officier d'Instruction publique de France. En 1882, il aurait reçu un diplôme de la Société royale du Canada.

Dans l'histoire de la société canadienne-française, l'abbé Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste Verreau demeure une personnalité attachante et intéressante tant par son apport dans le domaine des lettres et des sciences que par la liberté de pensée et la ténacité dont il a fait

preuve. Il a bravé plus d'une tempête et a relevé plus d'un défi dans une vie par ailleurs fort bien remplie.

THÉRÈSE HAMEL

Les ASQ possèdent une importante documentation sur l'abbé H.-A.-J.-B. Verreau. Le fonds Viger-Verreau contient une bonne partie de sa correspondance et de nombreux cahiers dans lesquels Verreau recopiait divers documents, annotait ici et là un fait, ramassait des données généalogiques sur une famille. La série O est particulièrement intéressante car elle rassemble de nombreux documents manuscrits (notes, brouillons de travaux, testaments) de l'abbé Verreau. On peut y consulter, sous la cote O229, un « Journal de voyage », daté de 1871.

Les Arch. de l'univ. du Québec à Montréal conservent le fonds de l'école normale Jacques-Cartier (2P) dont une partie porte spécifiquement sur l'abbé Verreau. On y retrouve principalement de la correspondance avec sa famille et, plus particulièrement, des lettres de sa sœur Éléonore. Ces originaux comportent 166 pièces rassemblées sous la cote 2P 18/1 à 12. Nous avons en outre consulté les documents classés sous les cotes 2P 12/14 et 2P 24/6.

Les AN gardent, sous la cote MG 29, D6, des documents concernant l'enquête menée par Verreau sur les dépôts d'archives canadiennes en Europe ; les résultats de son enquête ont été publiés, en français et en anglais, sous le titre de « Rapport sur les résultats de la recherche des documents relatifs au Canada en Europe » et de « Report of proceedings connected with Canadian archives in Europe », dans Canada, Parl., *Doc. de la session*, 1875, n° 40 : 154–217, et, en français, dans une brochure parue à Ottawa en 1875.

Parmi les œuvres de l'abbé Verreau, mentionnons : *Invasion du Canada ; collection de mémoires recueillis et annotés* (Montréal, 1873), dont il est l'éditeur ; *Stanislas de Kostka* (Montréal, 1878) ; *Quelques remarques sur le « Mémoire appuyant la demande d'une école normale dans la ville des Trois-Rivières »* ([Montréal ?, 1879 ?]) ; *Réplique au second mémoire de Mgr. l'évêque de Trois-Rivières* ([Montréal ?, 1881 ?]) ; *Témoignage devant la commission royale* ([Montréal, 1883]) ; *États de service de l'école normale Jacques-Cartier, 1857–1884* ([Montréal], 1884) ; *les Deux Abbés de Fénelon* (Lévis, Québec, 1898).

L'abbé Verreau a présenté plusieurs articles aux membres de la Société royale du Canada, dont : « Notice sur les fondateurs de Montréal », SRC *Mémoires*, 1^{re} sér., 1 (1882–1883), sect. i : 95–106 ; « Des commencements de l'Église du Canada », 2 (1884), sect. i : 63–72 ; « Des commencements de Montréal », 5 (1887), SECT. I : 149–153 ; « Jacques Cartier : questions de calendrier civil et ecclésiastique », 8 (1890), sect. i : 113–152 ; « Jacques Cartier : questions de droit public, de législation et d'usages maritimes », 9 (1891), SECT. I : 77–83 ; « Jacques Cartier : questions de lois et coutumes maritimes », 2^e sér., 3 (1897), sect. i : 119–133 ; « Samuel de Champlain », 5 (1899), SECT. I : 79.

Il a fait paraître aussi de nombreux articles dans divers journaux et revues, notamment : « Discours à l'inauguration de l'école normale Jacques-Cartier », et « Archéologie canadienne : le vieux château ou ancien Hôtel des gouverneurs à Montréal avec vue du vieux château », dans le *Journal de l'Instruction publique* (Québec et Montréal), 1 (1857) : 62 et 149–151 respectivement ; « Suppression des *Relations* de la Nouvelle-France », *Rev. de Montréal*, 1 (1877) : 107–116, 162–171, « Un poète anglo-canadien : John Reade », 3 (1879) : 188–193, 289–295, et « Quelques notes sur un système singulier de numérotation », 399–408.

L'abbé Verreau a participé de différentes façons à un certain nombre de publications : 200^e anniversaire de la découverte du Mississippi par Jolliet et le P. Marquette : soirée littéraire et musicale à l'université Laval le 17 juin 1873 (Québec, 1873), dans lequel son « Discours » à cette occasion a été publié aux pages 13 à 37 ; il a été l'éditeur des « Lettres de la révérende mère Marie-Andrée Regnard Duplessis de Ste. Hélène », *Rev. canadienne* (Montréal), 12 (1875) ; 41–56, 105–120, 183–193, 289–294, 384–388, 458–461, 529–533, 603–608, et de la nouvelle édition de Jean-François Lafitau, *Mémoire présenté à son altesse royale Mgr. le duc d'Orléans, régent de France, concernant la précieuse plante du gin-seng de Tartarie, découverte en Amérique [...]* (Montréal, 1858), pour lequel il a rédigé une notice biographique de 12 pages.

L'ouvrage d'Armand Yon, *l'Abbé H.-A. Verreau : éducateur, polémiste, historien* (Montréal, 1946) est indispensable pour approfondir le personnage de Verreau. On y trouve notamment, aux p. 175 à 195, une bibliographie préparée par Gabrielle Guérin, « l'Abbé H.-A. Verreau : essai de bibliographie », qui contient la plupart des ouvrages et textes portant sur l'abbé Verreau ; cette bibliographie est extrêmement intéressante. [T. H.]

ANQ-Q, CE2-3, 10 sept. 1828.— *La Minerve*, 26 oct. 1870.— Adélarde Desrosiers, *le Monument Verreau : fête du 8 décembre 1927* (Montréal, 1929).— André Labarrère-Paulé, *les Instituteurs laïques au Canada français, 1836–1900* (Québec, 1965).— L.-F. Laflèche, *Réponse aux remarques de M. l'abbé Verreau sur le « Mémoire appuyant la demande d'une école normale dans la ville des Trois-Rivières »* (Trois-Rivières, Québec, 1881).— Frère Réticius [Louis Gonnet], *Réponse aux cinq lettres du R. M. Verreau* (s.l., [1881 ?]).— Armand Yon, « Historien canadien », *SRC Mémoires*, 3^e sér., 34 (1940), SECT. I : 119–137.

Bibliographie générale

© 1994–2025 Université Laval/University of Toronto